

En attendant le 3^e tour...

Merci aux électeurs qui ont voté le 20 mars pour les listes "Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire". Ces listes ont obtenu deux élus au CA : Christophe Benzitoun (collège B) et Chabane Bachir-Cherif (collège C). Conformément à leurs engagements, nos élus travailleront dans le sens d'une meilleure prise en compte des conditions de travail des personnels et d'études pour les étudiants. Ils informeront des décisions prises par le CA et rendront compte de leurs interventions et votes.

Invalidation - Validation

Lors des élections du 20 mars concernant les collèges A et B du CA, la liste B "Pour une université démocratique, plurielle et égalitaire" a été d'abord invalidée puis requalifiée par l'Administrateur provisoire, après consultation du comité électoral consultatif. Cette liste était pourtant rigoureusement la même que celle présentée pour le précédent scrutin du 9 février. Que s'est-il passé ? Nous avons fait une erreur d'appréciation concernant la représentation du secteur Santé, le candidat supposé le représenter étant en réalité inscrit dans le secteur Sciences et Technologies, bien qu'il soit personnel en Médecine. Mais l'Administration avait également fait cette erreur pour le scrutin du 9 février en validant la liste, alors qu'elle aurait dû l'invalidé. Comme cette erreur n'a été signalée ni par nous, ni par l'Administration pour le premier scrutin, nous ne l'avons pas corrigée pour celui du 20 mars. Après nous avoir autorisés à corriger cette erreur que nous avons faite de bonne foi, notre liste a donc été validée et a pu être présentée avec le résultat que l'on sait.

Nous saluons les porteurs de listes, qui ont unanimement donné leur accord pour cette requalification. Cette attitude démocratique a permis de préserver la possibilité, pour une partie significative des collègues, d'élire des représentants au CA malgré de trop nombreux obstacles réglementaires.

Questions aux présidentiables

Afin que chacun puisse se faire une idée de la politique qui va être menée par le futur président de l'UL, nous avons écrit aux candidats pour leur poser [des questions](#) que nous jugeons incontournables concernant notamment :

- un bilan interne des conséquences des réformes successives;
- le processus démocratique et collégial d'élaboration des décisions;
- les dérogations liées au statut de Grand Etablissement;
- les RCE et les critères de gestion;
- la précarité des personnels et des étudiants;
- la politique de gestion.

Les réponses seront communiquées via notre blog.

Inspiration mutzenhardtienne

Vous êtes-vous un jour demandé quelle pouvait être l'inspiration de Pierre Mutzenhardt, candidat à la présidence de l'UL quand il a choisi l'intitulé de ses listes, "Unis vers 2020"? On nous a suggéré que la réponse devait être dans le programme cadre de la Commission européenne pour la recherche et l'innovation, intitulé "[Horizon 2020](#)" : il y est question d'excellence scientifique, de compétitivité industrielle, et de bien-être social. Tout cela est censé s'inscrire dans la "stratégie de croissance" de l'Europe pour la décennie, dont on voit qu'elle est bien partie.

Un aperçu vivant de ce charmant programme devrait être offert par Jean-Pierre Finance, dorénavant représentant de la CPU à Bruxelles, le 31 mars prochain, au cours d'une conférence [Réussir Horizon 2020](#). Tout cela en partenariat avec le MEDEF. Décidément, l'horizon de la recherche est entre de bonnes mains.

La démocratie selon J.P. Finance

Alors que depuis au moins deux ans on nous mène en bateau au sujet de la fusion à marche forcée des universités lorraines, voici deux aveux d'une sidérante sincérité. Mais pour les entendre, il fallait être... à Bordeaux ! Heureusement,

vous avez droit à une séance de rattrapage. C'est ici : [le séminaire de Jean-Pierre Finance en vidéo](#).

Premier aveu : l'Université de Lorraine ne serait pas une demande du ministère ni de la Région. Et pourtant, l'on nous a assuré, et le président de la Région Lorraine lui-même, qu'il fallait faire cette Université au pas de charge pour pouvoir bénéficier du grand emprunt. Qui nous a menés en bateau ? Jean-Pierre Finance grand ordonnateur de l'Université nouvelle, chef du quarteron de présidents INPL METZ NANCY 1 et 2 ? Ou Finance Jean-Pierre, vice-président de la CPU, ami de la ministre Pécresse, grand ordonnateur de la LRU ?

Deuxième aveu : la date du 1^{er} janvier 2012 pour fusionner les universités. Des gens pensaient bêtement que faire un tel changement de structure en plein milieu d'année universitaire était tellement idiot que c'était forcément pour que le gouvernement actuel ait des trucs à mettre à son actif. Eh bien non ! Jean-Pierre Finance infirme cette hypothèse. Sans vergogne, il affirme qu'il fallait le faire avant le renouvellement des CA, à cause du danger, dit-il, de voir un ou plusieurs de ces conseils changer de majorité et ne plus être aussi enthousiaste pour mener à bien le projet de fusion. Quelle forfaiture ! C'est dit à la minute 32. C'est l'aveu du coup de force.

Déjà des cumulards ?

Récemment nommé à la direction des Partenariats, l'ex directeur du service Formation Tout au long de la Vie de l'Université de Lorraine vient de laisser sa place à Etienne Baumgartner. Ce dernier, déjà directeur du collegium INTERFACE, vient en effet d'être désigné Administrateur Provisoire du service en attendant le premier CA du nouveau président de l'UL qui devrait permettre de donner un statut définitif à la structure (Institut, UFR... la question ne semble pas tranchée). Administrateur Provisoire et Directeur de Collegium : n'est-ce pas contraire à l'article 12.5 du règlement intérieur de l'Université de Lorraine ? "Le mandat de directeur

de Collegium est incompatible avec le mandat de directeur de composante ou de pôle scientifique." Manque-t-on à ce point de bonnes volontés ou de collègues compétentEs et motivéEs pour (déjà) faire mentir notre règlement intérieur et (déjà) autoriser les cumuls de fonctions ? Attention au provisoire qui dure...

Comptes rendus des conseils

Sur notre [blog](#), vous trouverez les premiers comptes rendus rédigés par les éluEs ObstinéEs au sein des conseils de pôles et collegium.

CT : le mépris, une fois de plus

Convoqués une nouvelle fois sur un point unique (une modification du règlement intérieur concernant l'élection du Président et des Vice-présidents de l'université "*Suite aux observations formulées par les services ministériels et transmises par M. le Recteur*"), les élus au Comité technique des 5 syndicats représentés ont refusé de siéger le 16 mars dernier : leurs demandes de transmission (en date du 7 mars puis du 14 mars) du document émanant du Ministère sont en effet restées sans suite. Reconvocés le 20 mars, toujours sans ce fameux document, ils ont à nouveau, à l'unanimité, refusé de participer à ce simulacre de démocratie. Qu'y a-t-il donc dans ce document qui oblige l'Administrateur provisoire à nous le cacher ?

Les élus FERC-Sup CGT, FO et FSU au CT ont transmis le 21 mars au Recteur une demande de mise à disposition de ce document... et réaffirment leur désir de travailler sur des dossiers autrement plus importants pour les personnels !

"Rationalisation" des sites

Dans une [lettre](#) adressée le 15 février dernier au député mosellan Denis Jacquat, le recteur justifie la fermeture d'une partie de l'IUFM de Metz : "*A la demande du Ministère, l'Université Henri Poincaré a entamé une réflexion globale sur son bâti dans un but de rationalisation de l'espace et de maîtrise des coûts induits. La masterisation a entraîné une chute importante des effectifs de l'IUFM (de 2500 à 1000 étudiants). Par conséquent, les bâtiments de l'IUFM sont aujourd'hui surdimensionnés par rapport aux besoins et génèrent des*

dépenses sans commune mesure avec l'efficience qui en résulte."

Le scénario est donc exemplaire. Après la "réforme" délétère de la formation des enseignants imposée par le Ministère, ce dernier invoque la baisse des effectifs qu'il a provoquée pour justifier la fermeture d'un site. C'est du grand art ! Ce que l'on peut en conclure de manière patente, c'est qu'il va y avoir un lien direct entre effectifs et sites : une diminution d'effectifs à un endroit peut avoir pour conséquence directe le regroupement sur site unique. Il suffit d'aider un peu.

Contractuels

Le 13 mars dernier, la loi *relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique* est parue au JO (Sauvadet). La transformation d'un CDD en CDI (art 8) doit maintenant être automatique lorsque les conditions requises sont satisfaites, et doit s'appliquer à compter de cette date. Or, les personnels de l'Université de Lorraine susceptibles d'être concernés n'ont reçu *aucune* information de la part de la DRH : suis-je vraiment éligible ? Que va-t-il m'arriver ? Quel salaire ? Quel contrat ?

Allons-nous les laisser dans le noir encore longtemps ? Eh bien oui ! car aujourd'hui l'Administration nous répond qu'elle doit vérifier les dossiers de chaque personnel, pour être "sûre" de leur éligibilité, et que cela sera terminé pour le 30 juin 2012 ! Rappelons qu'en février dernier (CT du 13/02), M. le DRH nous avait dit avoir identifié de façon précise les 35 personnels concernés. Trois mois pour faire une liste de 35 personnes et envoyer 35 courriers ! C'est vrai qu'un CDI, finalement, dans une famille, ça ne compte pas beaucoup !

Cette loi prévoit également un volet de titularisation pour les agents ayant plus de quatre années d'ancienneté et dont sont déjà exclues de nombreuses catégories de personnels de l'enseignement supérieur. Comment notre établissement prépare-t-il la mise en place de ce volet ? Tout simplement en pratiquant le "non renouvellement préventif" ! Des collègues à 3, 4, 5 ans d'ancienneté viennent de se voir notifier la fin de leur CDD.

Les élus FERC-Sup CGT, FO et FSU au CT ont interpellé à deux

reprises déjà l'Administration sur cette dernière question. Une seule réponse : "La DRH porte une attention toute particulière aux agents concernés". On le voit bien ! Nous invitons tous les contractuels concernés par un non-renouvellement à se tourner très vite vers les syndicats.

Stress

Stress, angoisse, palpitation, dépression : la MGEN au secours des personnels ?

A force de vouloir instituer une gestion managériale des ressources humaines, certains personnels craquent, le plus souvent en silence et sans que l'institution n'agisse en lieu et temps. A plusieurs reprises les personnels de l'Université déstabilisés par des conditions de travail dégradées ont été relancés pour participer à des entretiens psychologiques. L'Université n'a plus aucun scrupule. Elle n'hésite pas à recourir aux services de la MGEN pour combler les carences en matière de santé des personnels et de manière plus scandaleuse pour réparer les dégâts issus de sa propre politique de déréglementation, menée au pas de charge.

Les pétitions

N'oubliez pas de signer l'[Appel](#) de l'enseignement supérieur et de la recherche aux candidats à l'élection présidentielle et aux citoyens.

Pourquoi cette Lettre ?

Conformément à leur engagement, nos éluEs dans les différents conseils (collegiums, pôles scientifiques, centraux), au sénat et au CT souhaitent rendre compte de leur mandat. Cette Lettre sera l'un des lieux de comptes rendus. Mais elle sera aussi le lieu de mise en commun d'informations sur l'Université qui ne passent pas forcément dans la prose officielle. Faites-la circuler !

Retrouvez les ObstinéEs

Blog :

<http://obstines.lorraine.over-blog.com/>

Twitter :

<https://twitter.com/#!/obstineEs>

Facebook :

<https://www.facebook.com/pages/ObstineEs/352940854732347>

Email: contact-obstines@nancy-luttes.net

Démarche soutenue par :

Ferc-sup CGT, SNASUB-FSU, SNEP-FSU, SNESup-FSU, SUD-éducation.